



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**Séance du 15 mai 2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le lundi quinze mai, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique RÉGEARD, Maire,*

Date de la convocation : 11/05/2023
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 14 Dominique RÉGEARD, Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Edith ABDESLAM
Votants : 17 Valérie DESQUESNE donne pouvoir à Alain DESMEULLES, Annick DAGIEU donne pouvoir à Françoise HOSTALIER, Caroline GAUTIER donne pouvoir à Lydie BRUEY
Absents excusés : 5 Valérie DESQUESNE, Annick DAGIEU, Florent PREVOST, Isabelle TALARD, Caroline GAUTIER
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Service Enfance - Jeunesse : convention de mise à disposition d'une remorque avec l'association L'HIPPOCAMPE CLUB PLONGEE

Il convient d'établir une convention entre la commune de LION SUR MER et l'association HIPPOCAMPE CLUB PLONGEE pour permettre la mise à disposition par l'association à titre gracieux, d'une remorque permettant ainsi le transport du matériel des camps de vacances du CLSH pour l'été 2023.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (17 voix pour) les membres du conseil municipal :

- autorisent Monsieur le Maire à signer la convention.
- autorisent Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte administratif à intervenir, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

*P.J : convention*

Pour extrait conforme  
Le Maire, D. RÉGEARD



Accusé de réception en préfecture  
014-211403654-20230515-COM2023-05-5-7-DE  
Date de télétransmission : 23/05/2023  
Date de réception préfecture : 23/05/2023